



## Compte-rendu du CTSS/SO du 4 avril 2018

Retour sur la revoyure du CTSS précédent (14 février) qui traitait du projet ELABORE. La direction est passée outre la décision de la CAP pour les postes de chefs de centre d'Agén et La Rochelle, qui mentionnait mutation sous réserve CTSS. En fait, le PDG a validé ces mutations lors du CTEP spécial DIR du 29 janvier dernier. Les représentants du personnel ont remis en cause la façon de faire de la direction qui impose des calendriers trop courts pour respecter les instances.

Points principaux du **plan d'action** de la DIR :

- Elaboration du cahier des charges pour le renouvellement du groupe froid du CMIR
- Prise en compte du désengagement des gendarmeries dans notre RCE
- GT Aéro en stand-by... Les représentants du personnel attirent une fois de plus l'attention sur l'émission des MMA automatiques. L'algorithme n'est pas efficace. Il entraîne l'émission à outrance des messages, des alertes dépassées car temps de transmission trop longs... et bien d'autres incohérences qui font perdre du temps aux prévisionnistes !!
- GT montagne présenté au PDG mais toujours pas diffusé... Un centre secondaire est semble-t-il à l'étude dans les Pyrénées...

Suite à la parution de la « Liste des Centres en Direction Inter-Régionale pour lesquels le doublement des points s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 », les représentants du personnel s'interrogent sur la non ouverture des postes aéronautiques et nivologie en CAP suite aux demandes de mutation et départ en retraite. Il s'avère que désormais, les effectifs se calculent au niveau de la DIR. C'est-à-dire que si à terme la DIR ne doit compter que sur 14 prévi aéro, aucun poste de sera ouvert tant qu'il y aura plus de 14 agents ayant les compétences pour tenir ce poste !

**Budget** : la DIR a rendu environ 25K€...

Grand chamboulement à suivre aussi pour la gestion du budget avec une nouvelle nomenclature, une forte centralisation en 2019 et la DIR qui dépend désormais directement de l'ACP (agent comptable principal), suite au départ de l'ACS (agent comptable secondaire).

**Formations** : Le taux moyen de jours de formation est assez bien respecté pour les agents techniques mais gros déficit de formation pour les agents administratifs. Une communication va être faite sur la formation interministérielle qui s'offre à ces agents.

« Suivi » du projet **ELABORE** : en phase projet jusqu'en fin d'année 2018.

Le centre de Biarritz est rattaché à DIRSO/DA, réunions trimestrielles programmées.

Réflexions au niveau national sur la désignation de référents locaux sur les sites sans hiérarchie de proximité.

Mise en œuvre de la gestion des mails en l'absence de chefs de service. Formalisation de la gestion du courrier en cours.

**Organisation de la Division ADM**... ou plutôt la désorganisation... Perspectives affichées d'efficience...

Les GT sont en cours... dans les tuyaux, la mise en place de CSP (centres de services partagés), Saint-Mandé ? Toulouse ? avec à la clef des postes « spécialisés ». Les collègues s'inquiètent sur le contenu de leur travail qui deviendrait répétitif, inintéressant... Ils ne traiteront plus les dossiers du début à la fin comme ils le font actuellement.

Prochaines infos lors du séminaire SG du 12 au 14 juin prochain où les conclusions des GT seront présentées, puis au CTEP de début juillet. Les agents devront alors se positionner pour fin septembre, pour une mise en place en janvier 2019. A noter que pour les agents administratifs, les mutations internes pour restructuration ne passent pas en CAP mais par simple décision. Quid en cas de candidats multiples ?

Au niveau de la DIR, un poste de proximité restera rattaché à la direction ainsi qu'un poste logistique.

A voir la gestion de site avec les agents administratifs dépendants de différents CSP et la disparition du poste ADM/D...

**GT Mutualisation de la Production :**

Brainstorming de l'encadrement sur le dispatching des productions au niveau régional suite à une surcharge de travail sur certains postes et à des départs d'agents. Nouvelle copie à présenter lors du prochain CTSS/SO fin août pour prendre en compte les mutations et lauréats à l'ITPro, les prochaines automatisations et autres leviers d'efficacités...

**ARIANE** : 4 écoutes sont prévues

**Continuité de service :**

Un bulletin estampillé « sécurité » n'a pas été transmis lors de la dernière grève faute de poste assigné ! la direction va instruire...

Le document national est en cours de modification et sera présenté au prochain CTEP. La manière d'assigner pose problème, ah bon !?!?

Présentation (ou plutôt information car appliqué depuis le 01/04...) de l'**astreinte H12** des MIR. Document national. Le H24 était de la sur-qualité, aucune obligation réglementaire ! Nos super CPR seront donc le point névralgique de la DIR. Ils sauront tout sur tout et géreront tout !

Les représentants du personnel soulignent que les pannes se produisant en dehors de l'astreinte pourront entraîner la fermeture des plate-formes aéronautiques. Le SNA a pris acte...

**RIFSEEP**

Outre les profondes injustices de cette répartition, des incohérences s'y ajoutent. Pour les agents polyvalents, le groupe supérieur sera retenu, OK. Mais qu'en sera-t-il des VMR, de plus en plus « utilisés » ? Un agent, prévi conseil « de base », faisant du renfort en nivologie ou en aéronautique par exemple ? Notre brigadiste « de base » qui fait de la prévi aéro ? Quid des restructurations ?

31/08/2018 : CTSS/SO préparation GT MP pour l'hiver

28/11/2018 : CTSS/SO (standard)